



X 2015

BENCHER ELECTION
ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Instructions à l'intention des candidates et des candidats

L'élection des membres du Conseil 2015 sera menée conformément à la *Loi sur le Barreau* et au Règlement administratif n° 3, pris en application de la *Loi sur le Barreau*. Lire le Règlement administratif n° 3 pour plus de détails.

Formulaire de mise en candidature

1. La mise en candidature des candidats et candidates à l'élection doit être effectuée conformément aux articles 7 et 8 du Règlement administratif n° 3.
2. Les candidatures doivent être posées en remplissant le formulaire fourni par le Barreau.
3. Toute mise en candidature doit être proposée par au moins cinq (5) avocats ou avocates dont le permis n'est pas suspendu au moment d'apposer leur signature sur le formulaire de mise en candidature. Le formulaire de mise en candidature doit être signé par toutes les personnes qui proposent la candidature.
4. Les candidats et candidates doivent donner leur consentement en signant le formulaire de mise en candidature.
5. Les candidats et candidates doivent dater le formulaire de mise en candidature.
6. Les mises en candidature doivent parvenir au responsable des élections du Barreau du Haut-Canada d'ici le **13 février 2015 à 17 h** à Osgoode Hall, 130, rue Queen Ouest, Toronto M5H 2N6. Sont nulles les mises en candidature reçues après cette date ainsi que les formulaires envoyés par télécopieur ou par voie électronique.
7. Les formulaires originaux signés devraient être envoyés par la poste ou livrés par messagerie. Cependant, ils peuvent aussi être envoyés par télécopieur ou scannés et envoyés par courriel. Les formulaires peuvent aussi être envoyés par télécopieur au 416 947-7623 ou à bencherelection@lsuc.on.ca. S'ils sont faxés ou envoyés par courriel sous format scanné, le responsable des élections peut demander le formulaire original rempli et dûment signé.

Guide électoral

Le Barreau publiera un guide électoral qui sera fourni à tous les titulaires de permis ayant le droit de vote. Ce guide comprendra des renseignements sur les candidats et candidates, leur photographie, leur notice biographique et leur déclaration électorale. Toutes les pages seront formatées de la même façon par le Barreau (voir le modèle de la page standard). Ces documents peuvent être soumis au Barreau de deux façons :

Envoi à l'aide du modèle de la page du candidat ou de la candidate

Le modèle de la page du candidat est un formulaire électronique qui reproduit la page du candidat dans le Guide électoral (voir l'exemple de la page du candidat) et se trouve à lsuc.on.ca/election-conseillers-2015. Les candidats peuvent inscrire leurs renseignements requis sur ce modèle, comme décrit ci-dessous, et les envoyer par voie électronique avec leur formulaire de candidature. Les candidats sont encouragés à utiliser le modèle.



X 2015

BENCHER ELECTION ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Envoi de fichiers individuels

Les candidats qui décident de ne pas utiliser le modèle de la page du candidat peuvent envoyer les documents requis par voie électronique dans des fichiers individuels tel que décrit ci-dessous. Si les documents sont envoyés ainsi, le Barreau formatera la page du candidat. Toutes les pages des candidats seront formatées de façon identique, conformément à la page standard. Si vous envoyez des dossiers individuels, veuillez ne pas les formater comme la page standard.

Pour assurer la publication de vos documents dans le Guide électoral, veuillez suivre les instructions suivantes :

1. Soumettre une photo numérique. La taille doit être comme suit : largeur - minimum 1 500 pixels (5 pouces), hauteur - minimum 2 100 pixels (7 pouces), résolution horizontale/verticale : 300 pixels. L'image devrait être en format jpg, tif ou eps.
2. Soumettre une notice biographique (en français ou en anglais, ou bilingue) d'une **longueur maximale** de 120 mots (environ 25 lignes formatées), y compris les en-têtes.
3. Soumettre une déclaration électorale (en français ou en anglais, ou bilingue) d'une **longueur maximale** de 350 mots (environ 35 lignes formatées), y compris les en-têtes.
4. Les fichiers électroniques contenant la notice biographique et la déclaration électorale doivent être soumis par voie électronique en MS Word. **Les documents soumis en format PDF ne seront pas acceptés.**
5. La page standard du candidat ou les fichiers individuels contenant votre notice biographique et votre déclaration électorale avec le fichier de votre photo numérique doivent être envoyés par courriel à bencherelection@lsuc.on.ca ou livrés sur clé USB. Assurez-vous que votre nom apparaît dans tous les fichiers (prénom – nom – doc.), y compris la photo (prénom – nom – doc.), de la façon suivante :
Boilymariebio
Boilymariedéclaration
Boilymariephoto
6. Le responsable des élections du Barreau doit recevoir la page standard du candidat ou les fichiers individuels contenant sa notice biographique et sa déclaration électorale avec le fichier de sa photo numérique avant **17 h le 13 février 2015** à Osgoode Hall.
7. Le responsable des élections n'admettra pas dans le Guide électoral toute déclaration qu'il considère comme diffamatoire, contraire aux règles du *Code de déontologie* ou de mauvais goût. Il est possible de faire appel de sa décision auprès d'un comité de conseillers.

Retrait

Un candidat ou une candidate peut retirer sa candidature en avisant le responsable des élections par écrit dans les sept jours suivant la clôture des mises en candidature. Le nom des candidats qui auront retiré leur candidature avant le 20 février 2015 à 17 h n'apparaîtra pas sur les bulletins de vote. Après cette date, le nom pourrait tout de même apparaître sur les bulletins en raison des délais d'impression.

Questions

Veuillez communiquer avec le bureau du responsable des élections au 416 947-3404, au 1 877 947-3404 ou par courriel à bencherelection@lsuc.on.ca.